



Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de **SAINTE-CONSORCE**

Séance du samedi 21 mars 2026

Délibération n° 2026- 21

Nombre de membres :

En exercice : 19
Présents : 18
Pouvoirs : 0
Votants : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Date d'affichage électronique de la convocation : 16/03/2026

Secrétaire de Séance :

Présents : Bertrand GAULÉ, Franck BAULAN, Elisabeth SAGE, Serge FERRANDEZ, Isabelle BOUTEILLER-DRILLON, Thomas RIGAUD, Philippe VILLAIN, Jean-Marc THIMONIER, Jean-Marie MARTIN, Thierry DESCHAMP, Emmanuel VINCENT, Anne FOUCHER, Laure CHAVANNE, Christine LAMAISON, Sophie ESTAIS, Delphine MOLLARD, Erika GARDON, Manon CHADUIRON

Absent(s) représenté(s) :

Absent excusé(s): Yoann TRICAULT

VIE MUNICIPALE – Election du Maire

Le conseil municipal de la commune de Sainte-Consorce, régulièrement convoqué le 16 mars 2026 par Monsieur Jean-Marc THIMONIER, Maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe VILLAIN, doyen d'âge

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles, L2122-4 et L2122-7,

Vu la convocation de Monsieur Jean-Marc THIMONIER, Maire sortant, en date du 16 mars 2023,

Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection du Maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération

Considérant que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Considérant que Monsieur Philippe VILLAIN est le doyen d'âge de l'Assemblée

Considérant la candidature de : - Monsieur Bertrand GAULÉ,

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, à l'issue du premier tour, le résultat est le suivant:

- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de votants : 18
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0

- 18 suffrages ont été exprimés pour Monsieur Bertrand GAULÉ

Le Conseil Municipal, par :

18 Voix POUR, 0 abstention, 0 voix CONTRE

- **ELIT** Monsieur Bertrand GAULÉ, maire de la commune de Sainte-Consorce,
- **INSTALLE** Monsieur Bertrand GAULÉ en qualité de de Maire de la commune de Sainte-Consorce
- **AUTORISE** Monsieur Bertrand GAULÉ, Maire, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Le Maire
Bertrand GAULÉ



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture*